

Autre site - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

CAEM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'ensemble des informations utiles pour ce programme sont reprises sur le site de [l'IHECS](#).

CAEM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

CAEM2M Programme

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - bibliothécaire-documentaliste - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - instituteur(trice) préscolaire - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - instituteur(trice) primaire - jusque 15 crédits supplémentaires
BA en communication - jusque 15 crédits supplémentaires
BA en écriture multimédia - jusque 15 crédits supplémentaires

Diplômés du 2° cycle universitaire



EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».